



Colloque AFAÏA 2020 Agriculture Circulaire Concours étudiant - Présentation et appel à candidature

Angers, le 14 avril 2020

1. Présentation du Colloque

AFAÏA, le représentant pour la France des entreprises fournissant les matières fertilisantes et intrants innovants des cultures végétales durables organise la 3^{ème} édition du colloque de l'Agriculture Circulaire.

Ce colloque « *Matières fertilisantes, supports de culture, nouveaux intrants : Des solutions innovantes pour répondre aux attentes sociétales et enjeux environnementaux ?* » se tiendra à Paris le **24 novembre 2020** à l'Hôtel POTOCKI 27 avenue de Friedland dans le 8^{ème}, métro Charles de Gaulle Etoile.

Concours Etudiant

A l'occasion de ce colloque, un concours est ouvert à tous les étudiants souhaitant présenter leurs travaux techniques, économiques ou scientifiques sur un sujet en relation avec les activités d'AFAÏA et le thème du colloque 2020.

10 dossiers seront retenus parmi lesquels 3 seront récompensés :

- 1^o prix : 2000 euros ;
- 2^o prix : 1000 euros ;
- 3^o prix : 500 euros.

Ces 3 lauréats présenteront leurs travaux pendant 10 minutes lors du Colloque AFAÏA.

Les travaux des 10 dossiers sélectionnés seront présentés à travers des posters, consultables tout au long du Colloque puis sur le site internet d'AFAÏA. Ces posters mettront en valeur les étudiants, leurs travaux, leurs établissements.

2. Appel à candidature

Le concours est ouvert à tous les étudiants en BTS, Licence et Licence professionnelle, Master, Ecole d'ingénieur, aux Thésards, ou formations équivalentes en France et en Europe, qui ont été diplômés en 2019 ou qui le seront en 2020.

Les travaux présentés seront issus de leurs rapports ou mémoires réalisés en cours ou en fin d'études, ayant été validés et notés par un enseignant ou un jury.

Le dossier de candidature devra parvenir par voie électronique à AFAÏA **avant le 25 septembre 2020** (cf. document « *Dossier de candidature et Règlement* »).

3. Déroulement du Concours

Le comité de sélection, composé de professionnels adhérents à AFAÏA, étudiera chacun des dossiers de candidature et décidera des 10 qui pourront présenter un poster, et parmi ceux-ci, des 3 dossiers primés.

Les innovations qui concernent les produits couverts par AFAÏA, leurs impacts techniques économiques et environnementaux seront les principaux critères de sélection. Les notes et avis formulés par les enseignants et les jurys seront aussi pris en compte au moment de la décision.

Les étudiants sélectionnés seront informés par mail **avant le 23 octobre 2020** afin de préparer leur intervention et/ou leur poster. L'obtention des prix est liée à la participation des lauréats au colloque.

Les frais de participation des étudiants primés (au maximum 2 par dossier) et de leur enseignant référent (ou maître de stage) seront pris en charge sur justificatifs (déplacement sur la base d'un tarif SNCF 2^{ème} classe), leurs entrées au colloque seront également offertes.

Pour les autres dossiers ayant été sélectionnés pour présenter un poster, 2 entrées au colloque par dossier seront offertes.